



ENSEMBLE POUR DES **TERRAINS DE SPORT** **SANS TABAC**

- FEUILLE DE ROUTE -

SOMMAIRE

POURQUOI UN TERRAIN DE SPORT SANS TABAC ?	04
QU'EST-CE QU'UN TERRAIN DE SPORT SANS TABAC ?	04
CONTRIBUEZ À L'ÉMERGENCE D'UNE GÉNÉRATION SANS TABAC	04
CRÉEZ UN ENVIRONNEMENT SANS TABAC EN 7 ÉTAPES	04
ÉTAPE 1 · SUSCITEZ L'ADHÉSION	07
ÉTAPE 2 · ANALYSEZ LA SITUATION INITIALE	09
ÉTAPE 3 · DÉFINISSEZ DES PRIORITÉS ET DES OBJECTIFS	12
ÉTAPE 4 · ÉLABOREZ DES ACTIONS	13
ÉTAPE 5 · DÉPLOYEZ LES ACTIONS PRÉVUES	16
ÉTAPE 6 · ÉVALUEZ ET CORRIGEZ LE CAP	17
ÉTAPE 7 · ANCREZ VOTRE DÉMARCHE DANS UNE POLITIQUE ÉLARGIE	18
EXPÉRIENCE CONCRÈTE : LE CLUB DE KRACHTBAL 'T KLAVERKEN	20
ANNEXE 1 : TOUS ENSEMBLE POUR UN TERRAIN DE SPORT SANS TABAC	22

Cette feuille de route a été élaborée sur la base de plusieurs projets pilotes. Envie de découvrir les expériences pratiques d'autres responsables, entraîneurs, bénévoles ou parents ? Abonnez-vous à notre lettre d'information sur www.generationssanstabac.be !

POURQUOI UN TERRAIN DE SPORT SANS TABAC ?

La loi interdit de fumer dans les buvettes, les vestiaires et autres lieux fermés. Il est également interdit de fumer dans la cantine, le vestiaire et d'autres espaces fermés. À partir de 2025, cela sera également interdit dans certains lieux en plein air.

Voir un adulte qui fume donne aux enfants l'impression qu'il s'agit d'un comportement normal, voire agréable. Ils s'imagineront sans doute que fumer est un acte normal au lieu d'y voir une dépendance potentiellement mortelle. En instaurant une politique sans tabac pour vos terrains de sport (y compris leurs abords), vous donnerez un bon exemple aux enfants, qui seront également moins tentés de commencer à fumer par la suite. Vous trouverez toutes les bonnes raisons d'opter pour un terrain sans tabac dans notre fiche d'argumentation sur generationssanstabac.be.

QU'EST-CE QU'UN TERRAIN DE SPORT SANS TABAC ?

Un terrain de sport sans tabac est un lieu où il est interdit de fumer, que ce soit sur le terrain ou autour (à l'exception de l'éventuelle zone fumeurs aménagée hors de la vue des enfants) :

- ▶ tous sont tenus de respecter les règles d'un terrain de sport sans tabac : collaborateurs, membres, bénévoles, entraîneurs, coordinateurs, parents, visiteurs, fournisseurs... ;
- ▶ des panneaux ou d'autres éléments de signalisation indiquent qu'il s'agit d'un terrain sans tabac. Vous pouvez commander ce matériel sur generationssanstabac.be/webshop. Les règles relatives à la politique sans tabac sont reprises au règlement du club ;
- ▶ ces règles s'appliquent également à la cigarette électronique afin de faciliter le respect des mesures et d'éviter toute ambiguïté.

Il est vivement recommandé d'appliquer ces règles à l'ensemble du site. Si un terrain de sport 100 % sans tabac s'avère difficilement réalisable dans l'état actuel des choses, rien ne vous empêche de faire déjà un pas dans la bonne direction.

CONTRIBUEZ À L'ÉMERGENCE D'UNE GÉNÉRATION SANS TABAC

En instaurant une politique sans tabac pour vos terrains de sport ou en adoptant des premières mesures en ce sens, vous contribuez à l'émergence d'une génération sans tabac. Le mouvement Générations sans Tabac œuvre à une société où les enfants peuvent grandir sans être exposés à la fumée du tabac et à la tentation de fumer.

Chaque semaine, des centaines de mineurs deviennent dépendants du tabac. Chaque enfant qui commence à fumer est un enfant de trop sur la voie du tabagisme. Si nous unissons nos efforts en nous efforçant de donner le bon exemple et en transformant les lieux qui accueillent des enfants en environnements sans tabac, nous pouvons éviter qu'ils ne cèdent à la tentation. Tout le monde a un rôle à jouer.

Comme tant d'autres aujourd'hui, utilisez le logo Générations sans Tabac pour prouver que vous contribuez à l'émergence d'une génération d'enfants et de jeunes qui grandiront dans un environnement sans tabac.

Vous voulez bannir le tabac de vos terrains de sport (en aménageant éventuellement quelques zones fumeurs hors de la vue des enfants et des jeunes) ? Vous pouvez alors utiliser le matériel de signalisation de Générations sans Tabac!

Rendez-vous sur generationssanstabac.be pour en savoir plus.

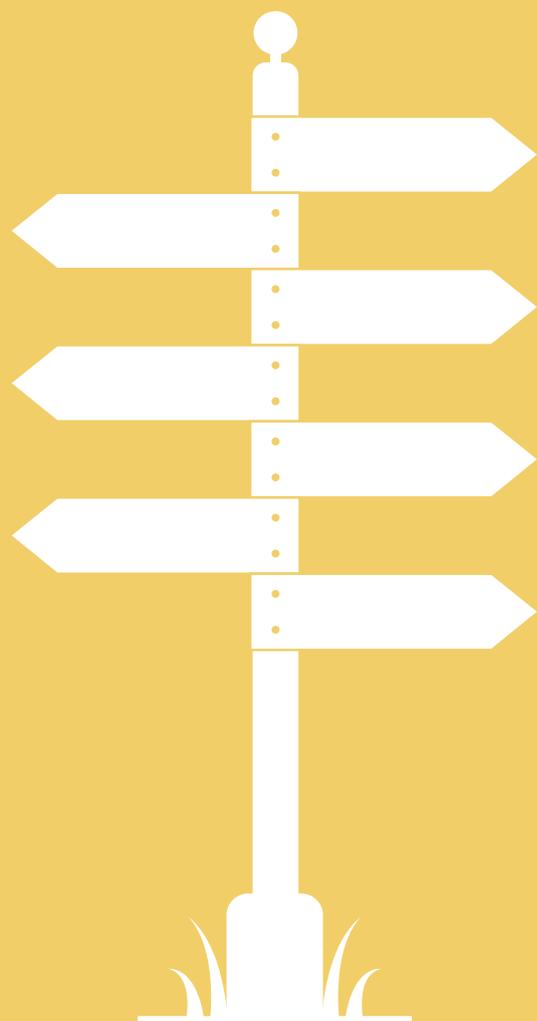


CRÉEZ UN ENVIRONNEMENT SANS TABAC EN 7 ÉTAPES

Créez votre terrain de sport sans tabac en sept étapes. Vous trouverez dans l'annexe 1 une check-list où cocher les mesures déjà mises en œuvre pour chacune des étapes suivantes :







COMMENT TRANSFORMER SON TERRAIN DE SPORT EN ENVIRONNEMENT SANS TABAC ?

SUIVEZ CES 7 ÉTAPES !

ÉTAPE 1

SUSCITEZ L'ADHÉSION

Vous voulez contribuer à un monde où les enfants grandiront dans un environnement sans tabac et ne seront pas tentés de commencer à fumer. Vous avez dès lors décidé de prendre des mesures pour bannir le tabac de vos terrains de sport. C'est là un formidable objectif !

Avant de vous lancer, il vous faudra toutefois susciter l'adhésion du plus grand nombre et bénéficier d'un soutien maximal. Vous obtiendrez ainsi de bien meilleurs résultats !

Si le projet suscite une large adhésion :

- ▶ chacun se sent entendu et impliqué ;
- ▶ tous se sentent motivés par la création d'un terrain de sport sans tabac ;
- ▶ le projet reçoit l'attention requise et « vit » réellement.

Comment susciter l'adhésion du plus grand nombre ?

Discutez du projet avec les personnes concernées et expliquez-leur pourquoi vous voulez instaurer un terrain de sport sans tabac. Une bonne communication vous assurera un soutien à grande échelle et facilitera le respect des règles et la mise en œuvre du projet. Précisez que votre club entend ainsi montrer le bon exemple aux enfants et permettre à chacun d'évoluer dans un environnement sain.

Si vous prenez la peine de bien expliquer votre projet et si vous êtes personnellement convaincu(e) du bien-fondé des terrains de sport sans tabac, vos interlocuteurs comprendront l'importance de la démarche et voudront s'investir à leur tour. N'hésitez pas à vous inspirer de [notre fiche d'argumentation](#). Vous y trouverez tous les arguments ainsi que les réponses aux questions les plus fréquentes pour susciter l'enthousiasme de vos interlocuteurs.

À qui vous adresser ? Pensez entre autres aux intervenants suivants

Gestionnaires du club ou propriétaires du terrain (par exemple l'administration communale)

Ces personnes jouent un rôle essentiel, car ce sont elles qui prendront la décision de valider (ou non) le projet du terrain sans tabac. Comment les convaincre ?

- ▶ Envoyez un courrier, un e-mail ou un message au président du club, aux membres du comité ou au service des sports de la commune.
- ▶ Présentez votre projet de terrain sans tabac lors d'une réunion du comité en développant vos arguments.
- ▶ Sollicitez un entretien avec les responsables du service des sports de la commune ; ils pourront en outre vous aider à convaincre d'autres clubs.
- ▶ Discutez de votre projet avec d'autres clubs déjà actifs dans le domaine et conjuguez éventuellement vos efforts.
- ▶ Citez l'exemple d'un autre club ayant déjà instauré un terrain sans tabac. Vous trouverez différentes références de clubs sur le site de [Génération sans Tabac](#).

Besoin d'aide ? N'hésitez pas à vous inspirer du [matériel de communication](#) à télécharger sur le site de Génération sans Tabac (vous devez pour cela disposer d'un compte - voir annexe 2).

Entraîneurs, délégués, coaches, coordinateurs, responsables de la buvette et toute autre personne active sur place

Les nombreuses personnes qui s'investissent activement dans les clubs de sport ou sur les terrains devront elles aussi être favorables à votre projet de terrain sans tabac, car elles joueront un rôle essentiel pour faire respecter les nouvelles règles. Il importe donc qu'elles donnent le bon exemple. Comment faire pour les convaincre ?

- ▶ Organisez une soirée d'information. Vous pouvez bien sûr reprendre la présentation déjà utilisée pour la réunion du comité.
- ▶ Envoyez-leur un e-mail ou un message dans lequel vous leur expliquez ce que le club attend d'elles.
- ▶ Organisez des entretiens individuels pendant lesquels vous exposerez les arguments justifiant le projet d'un terrain sans tabac.

Les membres et leurs (grands-)parents

Le soutien des membres, des parents et des grands-parents est très important. Tous devront en effet se plier aux nouvelles règles ; à vous de les convaincre de s'impliquer dans le projet ! Comment les convaincre ?

- ▶ Envoyez-leur un courrier, un e-mail ou un message expliquant les règles, les motivations du projet et ce que le club attend d'eux.
- ▶ Pendant les activités sportives, discutez individuellement avec les membres, les parents présents...

Besoin d'aide ? N'hésitez pas à vous inspirer du [matériel de communication](#) à télécharger sur le site de Génération sans Tabac (vous devez pour cela disposer d'un compte - voir annexe 2).

Conseils pour susciter l'adhésion du plus grand nombre en faveur d'un terrain de sport sans tabac

- ▶ La communication est la clé de la réussite. Abordez le sujet d'une manière positive. Utilisez les termes « sans tabac » et non « interdiction de fumer ». Revenez régulièrement sur les raisons pour lesquelles vous souhaitez créer un environnement sans tabac et faites référence à Génération sans Tabac : nous voulons donner le bon exemple aux enfants et aux jeunes, parce que les enfants imitent les comportements qu'ils observent, y compris le tabagisme. Nous voulons aussi que chacun puisse pratiquer son sport dans un environnement sain. N'hésitez pas à vous inspirer de [notre fiche d'argumentation](#).
- ▶ Écoutez les réactions et commentaires des sceptiques et tirez-en profit pour améliorer votre stratégie.

- ▶ Mobiliser les gens est un travail de longue haleine. Vous devrez sans doute faire face à des réticences, mais n'abandonnez pas pour autant. Prenez votre temps. Une étude révèle qu'il s'écoule en moyenne cinq mois entre la prise de décision et la mise en œuvre effective du projet.
- ▶ Inscrivez votre démarche dans une politique existante, un projet ou une thématique qui bénéficie déjà du soutien du club. Vous pouvez par exemple souligner la corrélation entre tabagisme et performances sportives ou qualité de l'environnement sportif.

Vous êtes prêt à faire le premier pas pour un terrain de sport sans tabac

Entourez-vous de personnes enthousiastes. Pour former un groupe équilibré, veillez à ce qu'il intègre à la fois des joueurs, des entraîneurs, des membres du comité...). Vous pouvez aussi inscrire ce point à l'ordre du jour d'une réunion de concertation.

ÉTAPE 2

ANALYSEZ LA SITUATION INITIALE

Cette étape consiste à déterminer vos besoins en vue de l'instauration d'un terrain sans tabac. Avez-vous déjà pris des mesures en matière de tabagisme ? Quels enseignements en avez-vous tirés ? Cette analyse vous permettra de déployer des mesures ciblées et d'obtenir les résultats souhaités.

Recueillez des avis

La perspective d'un terrain de sport sans tabac ne fera pas l'unanimité. D'où l'utilité de solliciter l'avis des différents intéressés : parents, membres, bénévoles, entraîneurs, coordinateurs... Que pensent-ils d'un terrain de sport sans tabac ?

Vous pouvez recueillir ces opinions de plusieurs manières. Voici quelques pistes :

- ▶ discutez avec les parents, les membres ou les entraîneurs. Profitez par exemple des interruptions de jeu ou de leur présence à la buvette, dans les gradins... ;
- ▶ profitez d'une réunion du club pour solliciter l'avis des entraîneurs, des bénévoles...

Servez-vous éventuellement du modèle ci-après pour recueillir les avis :

LA SITUATION DANS NOTRE CLUB

Qui sont les personnes qui fument ? Où et quand ?
Pour vous aider, repérez les endroits où les mégots sont particulièrement nombreux.

Quelles sont les réactions à l'égard d'un terrain sans tabac (avec aménagement éventuel de zones fumeurs) ?

Quelles sont les principales questions concernant le projet de terrain de sport sans tabac ?

AUTEURS DES QUESTIONS (PARENT, ENTRAÎNEUR, MEMBRE...)	QUESTIONS
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelles sont les objections les plus fréquentes ?

AUTEURS DES OBJECTIONS (PARENT, ENTRAÎNEUR, MEMBRE...)	OBJECTIONS
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelles sont les réactions positives les plus fréquentes ?

AUTEURS DES RÉACTIONS POSITIVES (PARENT, ENTRAÎNEUR, MEMBRE...)	RÉACTIONS POSITIVES
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelles sont les mesures déjà en place ?

Peut-être avez-vous déjà pris des mesures de lutte contre le tabagisme pour préserver la santé des enfants et des jeunes.

Listez-les : vous verrez ainsi où vous en êtes et saurez quelles nouvelles mesures adopter. Notez ces mesures dans le modèle ci-après, en vous aidant éventuellement des questions suivantes :

- ▶ y a-t-il des règles à respecter en matière de tabagisme sur le site ou pendant les activités ?
- ▶ y a-t-il des affiches ou des posters qui dissuadent de fumer ? Y a-t-il une signalisation qui interdit de fumer dans les zones non-fumeurs ?
- ▶ les cendriers ont-ils été enlevés ou y a-t-il une zone fumeurs séparée et correctement indiquée ?
- ▶ les membres ou leurs parents, les entraîneurs ou les bénévoles sont-ils encouragés à donner le bon exemple en matière de tabagisme ?

OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI ?

Quelles sont les règles actuelles en matière de tabagisme ?

Décrivez ou notez ici les règles ou la politique actuellement applicable(s) en matière de tabagisme :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelles mesures avons-nous déjà prises ?

Décrivez brièvement les enseignements que vous avez personnellement tirés des mesures prises par le passé et tenez-en compte lorsque vous adopterez de nouvelles mesures.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ÉTAPE 3

DÉFINISSEZ DES PRIORITÉS ET DES OBJECTIFS

Il est peu raisonnable de vouloir imposer un terrain sans tabac du jour au lendemain. Comment vous y prendre ?

Quels résultats visez-vous ? Formulez des objectifs.

Si vous êtes prêt(e) à franchir le pas et à instaurer directement un terrain 100 % sans tabac (en aménageant éventuellement des zones fumeurs hors de la vue des enfants), vous pouvez utiliser le modèle de texte ci-après pour présenter votre objectif. Vous pourrez aussi l'intégrer au règlement du club.

Vous avez constaté au cours de la deuxième étape qu'il est impossible de bannir totalement le tabac de vos terrains dans l'immédiat ? Faites déjà un pas dans cette direction. Cette première mesure deviendra votre premier objectif. Par exemple :

- ▶ un week-end ou un tournoi sans tabac ;
- ▶ personne ne fume pendant les matchs, les entraînements et les activités pour la jeunesse ;
- ▶ personne ne fume en portant la tenue du club ;

- ▶ personne ne fume autour du terrain ;
- ▶ pour les entraîneurs : personne ne fume en présence/à proximité des jeunes ;
- ▶ ...

Précisez qu'il s'agit là d'une première étape vers l'objectif final : un terrain 100 % sans tabac. Faites en sorte de pouvoir mesurer votre objectif (par exemple à chaque match/tournoi) et fixez-vous une échéance (par exemple à partir du 1^{er} septembre).

Objectif

À partir du **[date]**, **[nom du club]** instaurera une politique sans tabac sur ses terrains. Étant donné que les enfants imitent les comportements de leurs aînés, y compris en matière de tabagisme, nous demandons de ne pas fumer sur l'ensemble des terrains / sur l'ensemble des terrains à l'exception des zones fumeurs (cette mesure concerne également les cigarettes électroniques). Cette règle s'applique 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, et vaut pour toute personne présente sur le(s) terrain(s) et dans les alentours. Nous voulons ainsi éviter que les enfants et les jeunes soient exposés à la fumée nocive du tabac et veiller à ce qu'ils soient moins tentés de fumer.

ÉTAPE 4

ÉLABOREZ DES ACTIONS

Votre terrain de sport sans tabac devient peu à peu une réalité. Quelles mesures prendrez-vous pour atteindre l'objectif défini à l'étape 3 ? Optez de préférence pour une combinaison de mesures afin de maximiser les chances d'atteindre votre objectif. Ces mesures sont les suivantes :

1

Définissez de nouvelles règles pour votre terrain sans tabac

- ▶ Établissez de nouvelles règles. Elles doivent être claires, de préférence sans exception. Il est en effet plus facile de communiquer et de faire respecter des règles explicites. Si cela peut vous aider, utilisez l'objectif défini à l'étape 3.
- ▶ Si vous le souhaitez, procédez à un rapide sondage auprès des membres, entraîneurs... pour voir comment ces règles sont perçues. Profitez d'une réunion générale ou d'un arrêt de jeu, ou du moment où les intéressés se trouvent au vestiaire, dans les gradins, à la buvette...
- ▶ Si vous avez un règlement, intégrez-y les nouvelles règles en matière de tabagisme.

2

Définissez la procédure à suivre si quelqu'un fume sur le terrain ou alentours.

Comment réagir si un membre, un parent, un bénévole, un entraîneur ou un responsable ne respecte pas les nouvelles règles ? Réfléchissez à la manière dont vous allez réagir avant que la situation ne se présente.

- ▶ Déterminez qui va éventuellement s'adresser aux fumeurs. Expliquez aux collaborateurs, aux bénévoles, aux entraîneurs, aux responsables... leur rôle dans la communication avec le public et la manière dont ils peuvent faire passer le message. Inscrivez ce point à l'ordre du jour d'une réunion ou procédez par e-mail. Soyez particulièrement attentif(ve) à ce point pendant les premières semaines suivant l'introduction des nouvelles règles. Prenez le temps de faire passer correctement l'information. En vous montrant scrupuleux(se) dès le départ, les règles seront mieux respectées.
- ▶ Important : restez cordial(e) quand vous vous adressez aux personnes qui fument sur le site. Réagissez immédiatement si vous voyez quelqu'un fumer. Allez trouver la personne concernée en faisant preuve de discrétion. Vous ne savez pas comment vous y prendre ? Une formation peut s'avérer utile. Renseignez-vous auprès de la Fondation contre le Cancer via info@cancer.be pour de plus amples informations.
 - ~ Partez du principe que cette personne n'est pas encore au courant des nouvelles règles. En guise d'entrée en matière, vous pouvez par exemple lui demander si elle connaît les nouvelles règles.
 - ~ Poursuivez en lui communiquant les informations utiles, indiquez les endroits où il est encore permis de fumer et expliquez pourquoi vous avez instauré une politique sans tabac pour vos terrains. Mettez l'accent sur le comportement que vous attendez de cette personne.
 - ~ Ne vous laissez pas entraîner dans un débat sur les nouvelles règles. Si la personne émet des objections, précisez-lui à qui elle peut en faire part et par quel moyen ; suggérez-lui par exemple d'envoyer un e-mail au comité.
- ▶ Demandez aux parents et aux membres de se rappeler mutuellement les nouvelles règles et les raisons pour lesquelles elles ont été adoptées.

3

Communiquez les nouvelles règles en temps utile

Veillez à ce que tout le monde soit informé des nouvelles règles avant de les appliquer. Expliquez en quoi elles consistent et les attentes qui y sont liées.

- ▶ Réfléchissez à la manière dont vous allez communiquer les nouvelles règles aux personnes du club (y compris les parents et les visiteurs) et leur expliquer ce que vous attendez de leur part. Utilisez pour ce faire les moyens de communication du club (site internet, e-mail, Facebook, WhatsApp...) et éventuellement le matériel disponible sur generationssanstabac.be pour votre communication. Déterminez aussi au préalable les personnes auxquelles les éventuelles questions doivent être adressées.
- ▶ N'oubliez pas non plus d'informer vos partenaires externes : fournisseurs, administration communale, autres clubs sportifs... Tous doivent en effet respecter les nouvelles règles. Remettez éventuellement une proposition au conseil des sports de la commune.
- ▶ Utilisez les médias locaux (journal communal...) pour que chacun soit informé de votre projet. Prenez contact avec les médias, le journal ou le magazine local, etc. ou envoyez-leur un communiqué de presse. Demandez également à la commune d'insérer un article sur le sujet dans le journal communal. Votre club bénéficiera ainsi d'une attention positive.
- ▶ Veillez à ce que votre communication soit elle aussi positive :
 - ~ utilisez les termes « sans tabac » et non « interdiction de fumer » ;
 - ~ faites référence à Générations sans Tabac et expliquez que vous voulez donner le bon exemple aux enfants, mais aussi les protéger ;
 - ~ précisez explicitement que les nouvelles règles ne visent pas à stigmatiser les fumeurs, mais à donner le bon exemple aux enfants ;
 - ~ appuyez-vous sur des éléments factuels, comme le fait que les enfants imitent le comportement des adultes, y compris en matière de tabagisme. Par conséquent, voir des gens qui fument incite à fumer plus tard ;
 - ~ mettez-vous à la place de la personne avec qui vous communiquez. Comment risque-t-elle de réagir ? Par exemple, un fumeur peut avoir l'impression qu'il s'agit d'une atteinte à sa liberté ;
 - ~ réfléchissez au fait que la résistance manifestée par les fumeurs est souvent intrinsèquement liée à leur dépendance. Aucun argument ne pourra dès lors les convaincre. Mieux vaut dans ce cas couper court à toute discussion et les inviter aimablement à coopérer ;
 - ~ il n'est pas nécessaire que les fumeurs arrêtent de fumer pour créer un environnement sans tabac.
- ▶ Une fois le projet en place, continuez à communiquer et à rappeler les règles. Abonnez-vous à la lettre d'information de www.generationssanstabac.be (pour l'inspiration) et partagez vos initiatives sur les réseaux sociaux en utilisant le hashtag #generationssanstabac. Générations sans Tabac contribuera ainsi à faire connaître votre projet ! Vous pouvez également suivre Générations sans Tabac sur [Facebook](#) ou [Instagram](#).

4

Signalisation et changements sur les terrains

Quels changements instaurer sur les terrains pour atteindre votre objectif ?

- ▶ Enlevez les cendriers des zones non-fumeurs.
- ▶ Installez des panneaux et des éléments de signalisation, tout particulièrement dans les endroits où les fumeurs ont tendance à se rassembler. Vous visez un site 100 % sans tabac ? Mettez votre projet en évidence ! Via Générations sans Tabac, vous pouvez commander le matériel de signalisation et montrer que votre terrain est sans tabac. Il est fortement recommandé d'utiliser notre matériel de signalisation avec une référence à la loi, car cela permet aux visiteurs de comprendre clairement qu'ils se trouvent sur un terrain couvert par la loi (par opposition à un terrain qui est "sans tabac" sur une base volontaire). Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur le site web de Générations sans Tabac.
- ▶ Vous louez vos terrains ? Pensez à impliquer les propriétaires dans ces changements.
- ▶ Vous visez des terrains sans tabac tout en aménageant des zones fumeurs ? Indiquez dans ce cas l'emplacement de ces zones en tenant compte des recommandations suivantes :
 - ~ limitez le nombre de zones fumeurs ;
 - ~ aménagez la(les) zone(s) fumeurs hors de la vue des enfants ;
 - ~ veillez à ce que la (les) zone(s) fumeurs ne soi(en)t pas trop attirante(s) afin que les enfants ne soient pas tentés d'y aller ;
 - ~ dans la zone fumeurs ou le chemin qui y mène, n'utilisez pas le logo, les couleurs ni la charte graphique de Générations sans Tabac afin de ne pas induire en erreur. Vous pouvez commander du matériel de signalisation sur le [webshop](#) de Générations sans Tabac ;
 - ~ évitez les illustrations et les visuels représentant une cigarette ;
 - ~ affichez le logo et le numéro de téléphone de Tabacstop à côté/dans la zone fumeurs.

N'oubliez pas vos collaborateurs sur le terrain

Un environnement sans tabac est un environnement où personne ne fume - y compris les personnes qui y travaillent. Ne les oubliez pas ! Communiquez avec eux, aidez-les à respecter les règles et envisagez une documentation sur le sevrage tabagique.

Arrêter de fumer

On peut très bien instaurer un environnement sans tabac... avec des fumeurs qui continuent à fumer. Toutefois, un environnement sportif sans tabac les motivera peut-être à arrêter de fumer tout en leur facilitant la tâche. Si vous souhaitez les aider, encouragez-les à s'informer sur :

- ▶ www.tabacstop.be, où ils pourront se renseigner sur les différentes pistes disponibles (également par téléphone au 0800 111 00) ;
- ▶ www.tabacologues.be où ils trouveront les coordonnées des tabacologues de leur région. Les tabacologues sont spécialement formés pour accompagner les personnes qui souhaitent arrêter de fumer ;
- ▶ www.aideauxfumeurs.be, où ils trouveront toutes les informations pratiques et conseils concernant la gestion de leur tabacisme dans différents milieux de vie (au club de sport, dans la rue, dans les transports, à l'école, etc).



Vous pouvez aussi organiser une formation groupée sur l'aide au sevrage.

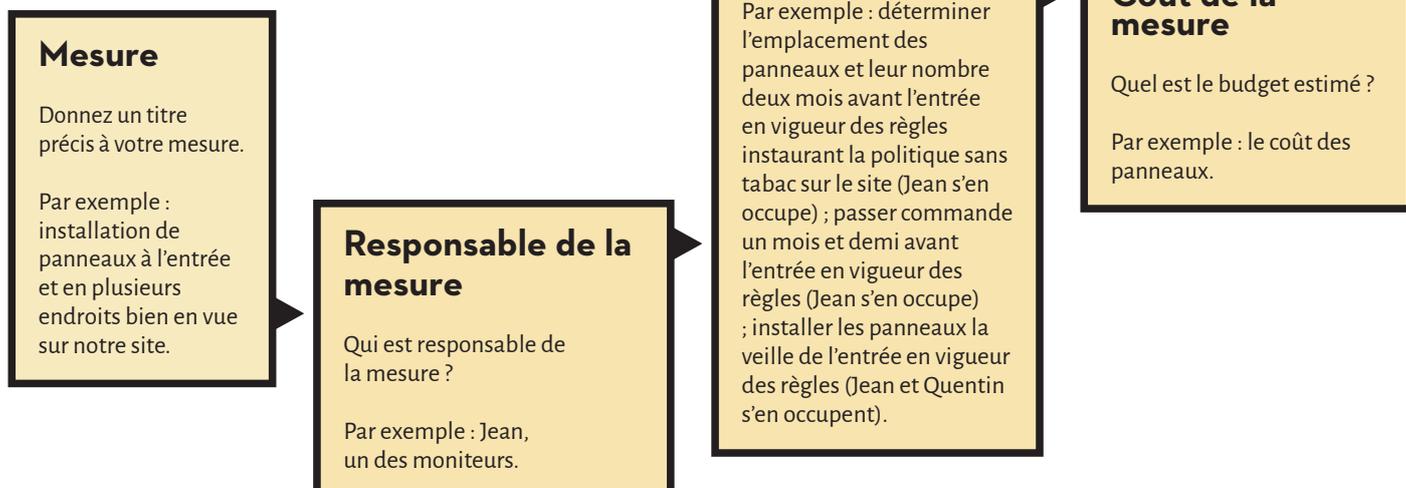
Gardez à l'esprit que les fumeurs restent les bienvenus : demandez-leur simplement de respecter les nouvelles règles. Plus les règles seront claires et familières, plus il sera facile pour chacun de les respecter.

Établissez un calendrier

Dès que vous avez clairement établi les mesures que vous allez mettre en œuvre, établissez un calendrier. Ce dernier doit être suffisamment concret puisqu'il vous servira de feuille de route ou de scénario. Il inclut obligatoirement les éléments suivants :

- ▶ qui est responsable de la mesure ?
- ▶ quel est le calendrier de mise en œuvre ?
- ▶ quel est le budget éventuellement disponible pour cette mesure ?

Les points ci-après vous aident à mettre en œuvre la mesure.



ÉTAPE 5

DÉPLOYEZ

LES ACTIONS

PRÉVUES

Il est maintenant temps de passer à l'action.

Déployez les mesures prévues conformément au calendrier établi. Il peut être utile de désigner un(e) responsable de la coordination, qui assurera le suivi. Il/elle pourra si nécessaire procéder aux éventuels ajustements.

Le mode de communication est très important pendant la mise en œuvre des mesures. Prêtez-y dès lors toute l'attention requise.

Choisissez le bon moment pour déployer les mesures

Quand allez-vous introduire les nouvelles règles ? Choisissez un moment opportun :

- ▶ au début d'une nouvelle saison ;
- ▶ lors d'un grand événement ou d'une fête du club ;
- ▶ lors de modifications apportées au site ou de travaux de transformation.

Plusieurs moments sont propices à l'introduction de nouvelles règles, mais veillez à donner un côté festif au changement.

ÉTAPE 6

ÉVALUEZ ET CORRIGEZ LE CAP

Les nouvelles règles sont-elles bien accueillies ? Évaluez le résultat et la procédure de mise en œuvre, puis apportez les éventuelles rectifications nécessaires. Il existe plusieurs méthodes d'évaluation, celle du vélo par exemple :

Cet outil vous invite à vous poser les questions suivantes :

- 1. Compteur kilométrique :** l'objectif est-il atteint ?
- 2. Pédales :** pour quelles raisons ? Les gens sont-ils suffisamment informés et les règles sont-elles assez claires ?
- 3. Dynamo :** quel a été le moteur ? Qui était la force motrice ? Par exemple, le groupe de travail, un membre de la direction...
- 4. Freins :** qu'est-ce qui aurait pu être amélioré ? Qu'est-ce qui a été un frein ?
- 5. Porte-bagage :** tout le monde a-t-il collaboré ? Les règles ont-elles été respectées ? Les règles sont-elles bien respectées ?
- 6. Phare :** quels points souhaiteriez-vous mettre en lumière ou analyser plus avant ? La signalisation et la communication ont-elles été suffisantes ?
- 7. Roues :** quelle est votre destination ? Quelle est votre prochaine étape vers un environnement 100 % sans tabac ? Quels enseignements mettez-vous à profit ?
- 8. Guidon :** comment rectifier le cap ? Quelles sont les adaptations nécessaires ?



Comment procéder à l'évaluation ?

Vous pouvez rassembler des informations de plusieurs façons :

- ▶ discutez avec les parents, les entraîneurs et les membres, à la buvette, dans les gradins ou pendant les interruptions de jeu ;
- ▶ discutez-en avec les entraîneurs, les bénévoles... à l'occasion d'une réunion.

ÉTAPE 7

ANCREZ VOTRE DÉMARCHÉ DANS UNE POLITIQUE ÉLARGIE

Un environnement sportif sans tabac n'est pas un objectif isolé ; il s'inscrit dans une politique plus vaste.

Il est donc important d'établir des corrélations avec d'autres mesures axées sur la santé ou la sécurité sportive. Citons par exemple les mesures qui concernent la prévention des blessures, l'activité physique et l'importance d'une alimentation saine.

Insistez sur le fait qu'une bonne santé est étroitement liée à la qualité des performances. Quand vous abordez le sujet des résultats sportifs, n'hésitez pas à rappeler aux parents du club que leurs enfants bénéficient chez vous d'un environnement sans tabac.





EXPÉRIENCE CONCRÈTE

LE CLUB DE KRACHTBAL 'T KLAVERKEN

Un terrain de sport sans tabac est par excellence un environnement sain où pratiquer son sport favori. Le club de Krachtbal 't Klaverken à Buggenhout (Flandre-Orientale) en connaît un bout sur la question puisque l'équipe évolue depuis deux ans sur un terrain 100 % sans tabac. Nous avons rencontré Timo Van Gucht, membre du comité du club, qui nous a détaillé leur projet.

Franchir le pas et devenir un terrain de sport sans tabac était une évidence pour ce club qui avait été confronté à diverses reprises, pendant les matches, à des incidents occasionnés par les fumeurs. Plusieurs membres avaient demandé au club de prendre des mesures. « Le comité s'est toujours montré ouvert aux initiatives positives pour la santé et pour l'image du club. Un terrain de sport sans tabac s'inscrivait parfaitement dans nos valeurs », souligne Timo.

Tous ensemble pour réussir

Une fois sa décision prise, le comité s'est attelé à dresser un plan concret. Il a opté pour une approche progressive, avec une mise en œuvre en plusieurs phases sur une année complète. Première étape : bannir le tabac sur les terrains le vendredi soir, moment où s'entraînent les jeunes. « Nous avons établi les nouvelles règles avant même le début officiel de la saison pour que tout le monde ait le temps de les intégrer. Les réactions positives ont été si nombreuses et les membres si enthousiastes qu'après six mois seulement, nous avons déjà atteint notre objectif final. Nous avons pu annoncer officiellement - et bien plus vite que nous l'imaginions - que nous avions désormais des terrains sans tabac. »

Pour donner davantage de poids à sa décision, le club a publié les nouvelles règles des terrains sans tabac sur son site internet et sur les réseaux sociaux. Pour informer les visiteurs extérieurs, le club a fait réaliser des bannières reprenant le logo de Générations sans Tabac et le message « zone sans tabac ». « Nos membres et le comité étaient si enthousiastes et convaincus par nos terrains sans tabac que les nouveaux membres n'en étaient que plus motivés à adhérer à notre politique.

« Nous conseillons vivement à chaque club de prendre cette décision et de ne pas se décourager face aux éventuelles réticences. Un terrain de sport sans tabac, ça en vaut plus que la peine ! »

TIMO VAN GUCHT, MEMBRE DU COMITÉ DU CLUB DE KRACHTBAL 'T KLAVERKEN

Violation des règles du jeu

Comme le club tout entier partage la même vision, l'esprit de groupe est très fort et chacun prend ses responsabilités quand il s'agit d'interpeler les contrevenants aux règles. Le comité a installé un cendrier extérieur, derrière le local du club, pour les fumeurs. « On évite ainsi que les mégots des rares personnes qui fument encore traînent sur le terrain et ses abords. »

De l'évaluation à l'automatisation

Grâce à son travail parfaitement coordonné et performant, le comité peut réagir très vite s'il faut rectifier le tir. Actuellement, tout se passe pour le mieux. « Nous allons devoir faire vivre le projet pendant quelques années, en adaptant quelques détails çà et là si nécessaire. Mais à la longue, les règles feront partie des automatismes. Elles seront parfaitement assimilées et tout se passera sans effort. » Le club espère servir d'exemple à d'autres clubs de krachtbal et pouvoir ainsi profiter des nombreux avantages qu'il y a à jouer sur un terrain sans tabac, y compris en déplacement.

Le bon conseil de Timo

« Ne cherchez pas midi à quatorze heures. Lancez-vous ! Une fois la décision prise, vous pouvez y aller progressivement, étape par étape, ou faire directement le grand saut. Chaque club reste bien sûr maître chez lui. Mais nous conseillons vivement à chaque club de prendre cette décision et de ne pas se décourager face aux éventuelles réticences. Un terrain de sport sans tabac, ça en vaut plus que la peine !. »

Autres témoignages

D'autres clubs ont instauré le principe d'un terrain sans tabac. Nous leur avons demandé de nous parler de leur expérience. Voici un aperçu des résultats :

Un environnement sans tabac un beau projet qui vous concerne !

Les raisons d'opter pour un environnement sans tabac ?



1 Donner un bon exemple aux enfants

2 Rehausser l'image de votre association

3 Réduire les déchets (mégots)

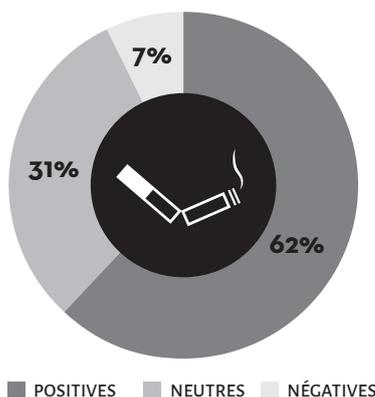
69%

des environnements sans tabac accueillent autant ou même plus de visiteurs après la mise en œuvre de leur politique

63%

des associations constatent une diminution du nombre de mégots après la mise en œuvre de leur politique

Quelles sont les réactions des visiteurs à l'égard d'un environnement sans tabac ?



Un environnement sans tabac en chiffres :

€217,5

50 % des associations dépensent moins de 217,50 euros pour mettre leur projet en œuvre

2,25h

temps que l'initiateur du projet consacre en moyenne par semaine, au début, à la mise en œuvre du programme

4 mois

délai à prévoir entre le moment de la prise de décision et la réalisation concrète du projet

Comment devenir un environnement sans tabac



Placer une signalisation + retirer les cendriers



Communiquer : pourquoi avons-nous choisi de devenir un environnement sans tabac et qu'est-ce que cela implique



Fixer des règles



S'adresser aux fumeurs qui enfreignent les règles

Envie d'en savoir plus ? Consultez la feuille de route sur generationssanstabac.be.

ANNEXE 1 TOUS ENSEMBLE POUR UN TERRAIN DE SPORT SANS TABAC

Étape 1 : suscitez l'adhésion

- du comité ou des propriétaires du terrain ;
- des entraîneurs, délégués, coaches, coordinateurs et personnes actives sur le site ;
- des parents et des membres ;
- créer un groupe de travail ou inscrire ce point à l'ordre du jour.

Étape 2 : analysez la situation initiale

- Recueillir les réactions.
- Répertorier les mesures prises en faveur de la création d'un environnement sans tabac.

Étape 3 : définissez des priorités et des objectifs

- Nous connaissons l'objectif à atteindre. Un environnement 100 % sans tabac (avec des zones fumeurs hors de la vue des enfants) ou un premier pas dans cette direction.

Étape 4 : élaborer des actions

- Des actions sont en cours d'élaboration
- Les actions sont planifiées

Étape 5 : déployez les actions prévues

- Déterminer le moment opportun pour déployer les actions
- Communiquer les actions en temps utile

Étape 6 : évaluez et corrigez le cap

- Les actions sont évaluées
- Les actions sont ajustées

Étape 7 : ancrez votre démarche dans une politique élargie

- Inscrire le projet des terrains de sport sans tabac dans une politique plus large en matière de santé.



**TOUS ENSEMBLE POUR DES TERRAINS DE SPORT
SANS TABAC
FEUILLE DE ROUTE**

Cette publication est une adaptation de la brochure réalisée par le Vlaams Instituut Gezond Leven avec le soutien des pouvoirs publics flamands. Adaptation réalisée en collaboration avec le FARES asbl.

AUTEURS

Dries Vandenbempt, Katrijn Vandamme, Stefaan Hendrickx

ÉDITEUR RESPONSABLE :

Fonds des Affections Respiratoires (FARES), asbl
Professeur Jean Paul Van Vooren
Rue Haute 807A
1000 Bruxelles

© 2024, Vlaams Instituut Gezond Leven vzw.
Tous droits réservés.

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou rendue publique par impression, photocopie, microfilm ou tout autre moyen sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur. L'ensemble de ce document peut être utilisé librement à des fins éducatives, pédagogiques et sociales dénuées de caractère commercial, pour autant que la source de la publication soit correctement mentionnée.

www.gezondleven.be

